

Le très hon. M. BENNETT: Ce crédit remet sur le tapis la question que nous avons discutée l'an dernier en cette Chambre. Il s'agit d'une dépense de \$150,000 à Wood-Islands et à Pictou, pour établir un nouveau service de transbordeur qui ne rendra pas la traversée plus rapide qu'aujourd'hui. Le ministre voudrait-il renseigner le comité sur ce qui a été fait et sur ce que l'on entend faire.

L'hon. M. CARDIN: L'entreprise de Wood-Islands a été adjugée il y a quelques jours.

Le très hon. M. BENNETT: A la suite de soumissions?

L'hon. M. CARDIN: Nous avons reçu plusieurs soumissions, dont la plus basse était celle de la Dominion Construction Company de Toronto à qui l'entreprise a été adjugée.

Le très hon. M. BENNETT: Quelle est la somme en jeu?

L'hon. M. CARDIN: J. P. Porter and Sons de Montréal et T. C. Gorman Construction Company Limited, de Montréal, avaient envoyé des soumissions. La plus basse comportait une somme de \$254,143, qui est, par conséquent, le montant du marché. Il est évident que nous ne pouvons dépenser toute la somme cette année.

Le très hon. M. BENNETT: Combien a-t-on dépensé, l'an dernier?

L'hon. M. CARDIN: Rien du tout, sauf pour la préparation des plans et les relevés.

Le très hon. M. BENNETT: Il serait bon que nous sachions exactement où est situé Wood-Islands. Je veux suivre le traversier, de cet endroit à Pictou.

L'hon. M. CARDIN: Cet endroit se trouve à l'extrémité est de l'Île-du-Prince-Edouard.

Le très hon. M. BENNETT: Sur la côte orientale de l'Île-du-Prince-Edouard. A quelle distance au nord de Charlottetown?

L'hon. M. CARDIN: Wood-Islands est situé à la pointe la plus méridionale du comté de Queens, sur le détroit de Northumberland, côte de l'Île-du-Prince-Edouard. Le détroit a une largeur d'environ douze milles. La création de ce service de traversier permettra à l'État de mettre fin aux subventions maintenant accordées au service de paquebots entre Charlottetown et Pictou, comme entre Sydney et les ports du Bras-d'Or et entre la côte ouest du Cap-Breton et l'Île-du-Prince-Edouard.

Des VOIX: Adopté.

Le très hon. M. BENNETT: Pas du tout. Il y a longtemps qu'on n'a pas présenté au comité une affaire aussi bien machinée. Les honorables députés se rappelleront peut-être la discussion de l'an dernier.

Cette entreprise n'est pas plus nécessaire que la cinquième roue d'une voiture, mais, parce que j'ai osé le dire, un honorable député m'a reproché de mettre obstacle à une dépense de fonds dans l'île du Prince-Edouard. Le ministre sait parfaitement de quoi il s'agit. Qu'il le révèle au comité. Quel honorable député a demandé ce crédit?

L'hon. M. CARDIN: Il s'agit d'établir un service transversier plus court entre l'Île du Prince-Edouard et la Nouvelle-Ecosse.

Le très hon. M. LAPOINTE: Et de supprimer certaines subventions.

Le très hon. M. BENNETT: Ah, oui, j'en ai entendu parler. Il se trouve aussi que je connais l'historique de la subvention de \$30,000 accordée à une firme montréalaise qui a acheté un vieux bateau. Le Gouvernement a voulu abaisser le subvention à \$25,000 dans le budget principal, mais il l'a rétablie à \$30,000 dans le budget supplémentaire. On continuera à réclamer la même subvention après que la nouvelle route aura été établie. Aujourd'hui, le bateau circule entre Pictou et Charlottetown, partant et arrivant l'après-midi. Qui consentirait à assurer le service entre Wood-Islands et Pictou sans subvention? Le ministre nous le dira, peut-être.

L'hon. M. EULER: Il conviendrait peut-être que j'intervienne, le ministère du Commerce étant intéressé à cette subvention. Il s'agit de réduire à douze ou quinze milles le trajet entre le continent, c'est-à-dire la Nouvelle-Ecosse, et l'île du Prince-Edouard. La traversée s'effectue à présent de Pictou à Charlottetown, trajet d'une cinquantaine de milles, sauf erreur, et qui prend un temps considérable. Ce service, le chef de l'opposition le sait, faisait et fait encore l'objet d'une subvention annuelle de \$30,000. A une époque, elle a été réduite à \$25,000, mais elle a été rétablie à \$30,000. Or le transfert—et ce transfert va avoir lieu effectivement—de la subvention affectée actuellement au service entre Pictou et Charlottetown, car le trajet plus long va être discontinué, a pour but de subventionner un service de transbordeur projeté entre Caribou et Wood-Islands, une distance d'une quinzaine de milles. Le seul but, me dit-on, est de raccourcir le trajet entre l'île du Prince-Edouard et la Nouvelle-Ecosse.

Le très hon. M. BENNETT: Vous savez que le service cesse l'hiver.